

## Au Lecteur

C'est ici un livre de bonne foi, lecteur. Il t'avertit, dès l'entrée, que je ne m'y suis proposé aucune fin, que domestique et privée. Je n'y ai eu nulle considération de ton service, ni de ma gloire. Mes forces ne sont pas capables d'un tel dessein. Je l'ai voué à la commodité particulière de mes parents et amis : à ce que m'ayant perdu (ce qu'ils ont à faire bientôt) ils y puissent retrouver aucuns traits de mes conditions et humeurs, et que par ce moyen ils nourrissent, plus altière et plus vive, la connaissance qu'ils ont eue de moi. Si c'eût été pour rechercher la faveur du monde, je me fusse mieux paré et me présenterais en une marche étudiée. Je veux qu'on m'y voie en ma façon simple, naturelle et ordinaire, sans contention et artifice : car c'est moi que je peins. Mes défauts s'y liront au vif, et ma forme naïve, autant que la révérence publique me l'a permis. Que si j'eusse été entre ces nations qu'on dit vivre encore sous la douce liberté des premières lois de nature, je t'assure que je m'y fusse très volontiers peint tout entier, et tout nu. Ainsi, lecteur, je suis moi-même la matière de mon livre : ce n'est pas raison que tu emploies ton loisir en un sujet si frivole et si vain. Adieu donc ; de Montaigne, ce premier de mars mil cinq cent quatre vingts.

(I) Au demeurant, cette éducation se doit conduire par une sévère douceur, non comme il se fait. Au lieu de convier les enfants aux lettres, on ne leur présente, à la vérité, que horreur et cruauté. Otez-moi la violence et la force : il n'est rien à mon avis qui abâtardisse et étourdisse si fort une nature bien née. Si vous avez envie qu'il craigne la honte et le châtement, ne l'y endurez pas. Endurcissez-le à la sueur et au froid, au vent, au soleil et aux hasards qu'il faut mépriser ; ôtez-lui toute mollesse et délicatesse au vêtir et coucher, au manger et au boire ; accoutumez-le à tout. Que ce ne soit pas un beau garçon et dameret, mais un garçon vert et vigoureux. Enfant, homme, vieil, j'ai toujours cru et jugé de même. Mais, entre autres choses, cette police de la plupart de nos collègues m'a toujours déplu. On eût failli à l'aventure moins dommageablement, s'inclinant vers l'indulgence. C'est une vraie geôle de jeunesse captive. On la rend débauchée, l'en punissant avant qu'elle le soit. Arrivez-y sur le point de leur office, vous n'entendez que cris d'enfants suppliciés, et de maîtres enivrés en leur colère. Quelle manière pour éveiller l'appétit envers leur leçon, à ces tendres âmes et craintives, de les y guider d'une trogne effroyable, les mains armées de fouets ?

(III) Chez moi, je me retire un peu plus souvent, dans ma bibliothèque ; d'où je dirige facilement tout mon foyer. Je suis au-dessus de l'entrée, je vois sous moi mon jardin, ma basse-cour, ma cour, et dans la plupart des parties de ma maison. Là, je feuillette parfois tel livre, parfois tel autre, sans ordre et sans but, de manière décousue ; tantôt je rêve, tantôt je prends en note et dicte, en me promenant, mes rêveries que voici.

(LVII) Je ne puis recevoir la façon de quoi nous établissons la durée de notre vie. Je vois que les sages l'accourcissent bien fort au prix de la commune opinion. “ Comment, dit le jeune Caton à ceux qui le voulaient empêcher de se tuer, suis-je à cette heure en âge où l'on me puisse reprocher d'abandonner trop tôt la vie ? ” Si, n'avait-il que quarante et huit ans, Il estimait cet âge-là bien mûr et bien avancé, considérant combien peu d'hommes y arrivent ; (...) Mourir de vieillesse, c'est une mort rare, singulière et extraordinaire et d'autant moins naturelle que les autres ; c'est la dernière et extrême sorte de mourir ; (...)

Par ainsi mon opinion est de regarder que l'âge auquel nous sommes arrivés, c'est un âge auquel peu de gens arrivent. Puisque d'un train ordinaire les hommes ne viennent pas jusque-là, c'est signe que nous sommes bien avant. Et, puisque nous avons passé les limites accoutumées, qui est la vraie mesure de notre vie, nous ne devons espérer d'aller guère outre ; ayant échappé tant d'occasions de mourir, où nous voyons trébucher le monde, nous devons reconnaître qu'une fortune extraordinaire comme celle-là qui nous maintient, et hors de l'usage commun, ne nous doit guère durer. C'est un vice des lois mêmes d'avoir cette fausse imagination, elles ne veulent pas qu'un homme soit capable du maniement de ses biens, qu'il n'ait vingt et cinq ans ; et à peine conservera-t-il jusque lors le maniement de sa vie. Auguste retrancha cinq ans des anciennes ordonnances romaines, et déclara qu'il suffisait à ceux qui prenaient charge de judicature d'avoir trente ans. Servius Tullius dispensa les chevaliers qui avaient passé quarante-sept ans des corvées de la guerre ; Auguste les remit à quarante et cinq. De renvoyer les hommes au séjour avant cinquante-cinq et soixante ans, il me semble n'y avoir pas de grande apparence.